

Communiqué de presse, 18 janvier 2018

ANNONCE DES NOMINÉS POUR 'L'ORGANISATION PUBLIQUE DE L'ANNÉE®' 2018

C'est le 6 mars 2018 que sera remis le prix de 'l'Organisation publique de l'Année®'. Cet événement prestigieux est organisé par EY, en collaboration avec L'Echo/De Tijd et BNP Paribas Fortis.

Pour cette 5^e édition, le concours met aux prises 7 organisations finalistes, réparties en 3 catégories : 'Organisation publique Fédérale de l'Année', 'Organisation publique Régionale de l'Année' et 'Organisation publique Locale de l'Année'. Un lauréat général sera également désigné parmi les organisations primées au sein de ces 3 catégories. L'année dernière, c'est au Service Public Fédéral (SPF) Finances qu'est revenu cet honneur. Enfin, un 'Sustainability Award' sera décerné cette année à un des 7 nominés.

Les 7 finalistes répartis dans les trois catégories sont :

Prix Fédéral :

- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA)
- SPF Intérieur

Prix Régional :

- Kunsthuis Opera Ballet Vlaanderen
- Vlaamse Belastingdienst

Prix Local :

- Havenbedrijf Antwerpen
- Stad en OCMW Lier
- Ville de Wavre

EY a instauré en 2014 le prix de 'l'Organisation publique de l'Année®' dans le but de rendre hommage à l'action des organisations publiques. Ce prix récompense des organisations publiques fédérales, régionales et locales qui se distinguent par de multiples qualités: vision stratégique, qualité du service, efficacité, développement durable, fiabilité, flexibilité, innovation et esprit de collaboration.

Patrick Rottiers, Country Managing Partner, EY Belgique: *"Le message clé, c'est que les organisations publiques sont autant de sphères en prise directe sur le monde moderne, où il fait bon travailler et dont l'action est guidée par des objectifs et des résultats mesurables. Les organisations publiques efficaces et innovantes servent tant les citoyens que les entreprises et représentent un moteur essentiel de l'économie belge. Parallèlement au prix de 'l'Entreprise de l'Année®' et de 'l'Entreprise prometteuse de l'Année®', nous souhaitons mettre à l'honneur les organisations publiques qui excellent, et leur donner ainsi un coup de boost."*

Bernard Gilliot, président du jury: *"Tout comme les entreprises privées, les organisations publiques sont exposées aux évolutions permanentes du marché du travail. Au quotidien, elles sont tenues de trouver le juste équilibre entre le service aux citoyens et aux entreprises, et l'attention portée à leurs propres collaborateurs. Pour y parvenir, il est indispensable de mettre en place un environnement de travail stimulant, ainsi que de promouvoir le développement des talents de leurs collaborateurs. Les organisations publiques qui se distinguent dans les domaines que nous avons choisis comme critères-*



Overheidsorganisatie van het Jaar
Organisation publique de l'Année®

clés, tels que le service au client, l'efficacité et le développement durable, jouent un rôle décisif dans le développement de notre société. En décernant le prix de 'l'Organisation publique de l'Année®', nous rendons hommage à des organisations de différents niveaux, qui ont largement mérité cet honneur."

La remise des prix de 'l'Organisation publique de l'Année®' se déroulera le mardi 6 mars à 17 heures au Square Brussels Meeting Centre, Mont des Arts, 1000 Bruxelles.

INVITATION PRESSE A LA REMISE DE PRIX DE 'L'ORGANISATION PUBLIQUE DE L'ANNÉE®' 2018

Nous avons le plaisir de vous convier à assister à la remise des prix de 'l'Organisation publique de l'Année®' 2018, le mardi 6 mars à partir de 16 heures, au Square Brussels Meeting Centre. La cérémonie débutera à 17 heures précises.

L'inscription préalable à cet événement est obligatoire. Pour ce faire, il vous suffit d'adresser un courrier électronique à axelle.vandenmeerssche@citigatedewerogerson.com, avec pour objet 'Inscription Organisation publique de l'Année', en indiquant votre nom, votre média et le nombre de personnes qui seront présentes. Votre inscription deviendra effective dès réception de notre confirmation.

À propos de 'l'Organisation publique de l'Année®' 2018

Le prix de 'l'Organisation publique de l'Année®' a été créé en 2014 par EY, en collaboration avec L'Echo/De Tijd et BNP Paribas Fortis, afin de faire écho à l'évolution actuelle qui veut que les organismes publics offrent un service plus efficient et plus efficace aux citoyens et aux entreprises. Par le biais de cette initiative, les organisateurs ont l'ambition de souligner les initiatives efficaces et innovantes des organisations publiques qui bénéficient aux citoyens et entreprises.

Une procédure de sélection en cinq étapes

La procédure de sélection des nominés se déroule en 5 étapes. Toutes les organisations publiques de Belgique sont d'abord invitées à participer et à introduire leur candidature dans une des catégories. Parmi ces inscriptions, clôturées en octobre dernier, le Conseil Académique a ensuite sélectionné les finalistes dans les différentes catégories. Dans l'étape suivante, chaque finaliste a été convié à une entrevue approfondie. Enfin, les nominés ont reçu l'occasion de présenter leur dossier devant un jury expert et indépendant, qui désignera les lauréats de cette édition 2018 sur la base de cette évaluation finale.

Un jury indépendant composé d'académiques et de capitaines d'entreprise

Le jury indépendant, placé sous la direction de Bernard Gilliot (Président de la FEB), tient à honorer les organisations publiques de tous niveaux administratifs qui se distinguent par leur action. Outre Bernard Gilliot, le jury se compose cette année de Fabienne Bister (Administratrice déléguée, Bister L'Impériale), Jan Callebaut (CEO, Why5Research), Olivier de Wasseige (Administrateur délégué, Union wallonne des Entreprises (UWE), Lutgart Van den Berghe (Executive director, Guberna) et Hans D'Hondt (Président du comité de direction du SPF Finances et représentant du grand gagnant du trophée de 'l'Organisation publique de l'Année®' 2017).

Les 7 nominés au titre 'Organisation publique de l'Année®' 2018

Dans la catégorie 'Organisation publique fédérale de l'Année'

- L'**Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA)** veille à la sécurité de la chaîne alimentaire et à la qualité de nos aliments. L'AFSCA intègre tous les services de contrôle compétents pour l'ensemble de la chaîne alimentaire. L'agence est non seulement compétente pour le contrôle des produits alimentaires, des aliments pour animaux, des engrais et des produits phytopharmaceutiques, mais elle prend aussi des mesures de prévention et de lutte dans les domaines sanitaire (animaux) et phytosanitaire (végétaux).
- Le **SPF Intérieur** a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du ministre fédéral de la Sécurité et de l'Intérieur, ainsi que du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration. Le SPF est compétent en matière de sécurité civile et policière (prévention et ordre public), d'assistance à la population et de gestion des crises, de politique des étrangers, d'enregistrement et d'identification des personnes physiques, de gestion des questions institutionnelles et réglementaires, ainsi que d'exercice de certains droits démocratiques, pour autant qu'ils soient du ressort fédéral.

Dans la catégorie 'Organisation publique régionale de l'Année'

- La **Kunsthuis Opera Ballet Vlaanderen** chapeaute le Vlaamse Opera et le Koninklijk Ballet van Vlaanderen. La mission principale de la Kunsthuis consiste à (co)produire et à organiser des spectacles de théâtre musical, de ballet et de danse. Elle est également chargée de l'acquisition, de la maintenance et de la gestion des infrastructures.
- Le **Vlaamse Belastingdienst (VLABEL)** est une agence interne indépendante des pouvoirs publics flamands, chargée de mettre en œuvre la politique flamande en matière de fiscalité. Sa mission consiste à percevoir de manière efficace les impôts régionaux flamands. Pour ce faire, l'agence applique les principes suivants: service optimal au citoyen, formalités administratives réduites au strict minimum grâce au recours à des outils technologiques modernes, égalité de traitement, ponctualité et exactitude.

Dans la catégorie 'Organisation publique locale de l'Année'

- La **Ville de Wavre** assume diverses tâches décentralisées et preste les services d'administration locale au profit du citoyen. Elle assiste également l'administration communale dans la préparation et la mise en œuvre de sa politique. Wavre a annoncé une métamorphose urbaine à l'horizon 2030 et, pour atteindre ses objectifs, elle a recours à deux outils complémentaires: l'instrument de communication 'Waver in Progress' et le modèle I.R.M.A (Information Research Model for (financial) Anticipation).
- La **Havenbedrijf Antwerpen** est une société anonyme de droit public. Elle gère et entretient les docks, ponts, écluses, quais et sols dans le périmètre du port d'Anvers. La Havenbedrijf est également chargée d'assurer une navigation optimale dans le port et sur l'Escaut. Enfin, ses équipes gèrent l'intervention des remorqueurs et des grues, les travaux de dragage, ainsi que la promotion du port d'Anvers en Belgique et à l'étranger.
- La **Ville et le CPAS de Lier** constituent une organisation communale. Lier (Lierre) est une des premières communes de Belgique à avoir opté pour l'intégration complète de la ville et du CPAS, en faisant par ailleurs œuvre de pionnier dans divers projets numériques. Parmi les projets récents, citons le travail sur rendez-vous, la correspondance automatique avec les notaires, les demandes de raccordements, l'automatisation intégrale des bons de commande et de la facturation, les réunions numériques, les outils de reporting, etc.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec:

Christophe Ballegeer (EY) au 02/774 90 07 ou à christophe.ballegeer@be.ey.com

Axelle Van den Meerssche (Citigate Dewe Rogerson) au 0476/ 86 42 68 ou à
Axelle.vandenmeerssche@citigatedewerogerson.com

Internet: www.organisationpubliquedelannee.com

Twitter: [#PSOawards18](https://twitter.com/PSOawards18)